

Règlement du Trophée Essonne Jeunes Simple Homme et Simple Dame

Version 1

Saison

2021-2022



Table des matières

1	ORGANISATION GENERALE	3
1.1	Préambule.....	3
1.2	Tableaux.....	3
1.3	Règlements.....	3
1.4	Les différents niveaux.....	3
1.5	Rôle de la commission Départementale Jeunes.....	4
2	INSCRIPTIONS	5
2.1	Conditions administratives.....	5
2.2	Conditions sportives.....	5
2.3	Droits d'inscription.....	5
2.4	Date limite d'inscription.....	5
3	CALENDRIER	6
4	ORGANISATION – CATEGORIES MINIME ET CADET	7
4.1	TEJ Elite et TEJ Espoir.....	7
4.1.1	Lieu / horaires.....	7
4.1.2	Sélection sur les journées 01, 02 et 03.....	7
4.1.3	Composition.....	7
4.1.4	Déroulement.....	7
4.1.5	Remontée des résultats dans Poona.....	8
4.2	TEJ Challenger 1 et TEJ Challenger 2.....	8
4.2.1	Lieu / horaires.....	8
4.2.2	Sélection.....	8
4.2.3	Composition et déroulement.....	8
4.2.4	Remontée des résultats dans Poona.....	8
4.3	Wild Card.....	8
5	ARBITRAGE	9
6	DIMENSIONS DES TERRAINS	10
6.1	Minimes, Cadets.....	10
7	FORFAITS, JUSTIFICATION ET SANCTIONS FINANCIERES	11
7.1	Forfaits et justification.....	11
7.2	Sanctions financières.....	11
8	TENUE	12
9	POINTAGE	13
10	VOLANTS	14
10.1	Volants fournis par le Comité Départemental.....	14
10.2	Volants fournis par les joueurs.....	14
11.3	Répartition des volants.....	14
11.4	Volants oubliés.....	14
11	TABLE DE MARQUE	15
12	CLUBS RECEVANT LES COMPETITIONS	16

1 Organisation Générale

1.1 Préambule

Le Trophée Essonne Jeunes (TEJ) en Simple Homme et Simple Dame est une compétition organisée par le Comité départemental de l'Essonne et ouverte aux joueurs et joueuses des 2 catégories suivantes :

-  Minimes né(e)s en 2008 et 2009
-  Cadets né(e)s en 2006 et 2007

Les benjamin(e)s et les poussin(e)s sont autorisés à participer au TEJ (en se surclassant soit en minime soit en cadet) si, et seulement si, les habiletés et les compétences du niveau perfectionnement sur les REJ sont acquises et validées par l'équipe d'encadrement du Comité.

Tous ces joueurs doivent être licenciés en Essonne

1.2 Tableaux

Le Trophée Essonne Jeunes se joue en :

-  Simple Homme
-  Simple Dame

1.3 Règlements

Le règlement du Trophée Essonne Jeunes s'appuie sur ce règlement et sur le règlement Général des Compétitions. En cas de circonstance exceptionnelle non prise en compte par ces deux règlements, la commission jeune départementale sera seule décisionnaire.

1.4 Les différents niveaux




Il est prévu quatre niveaux organisés en pyramide :

- TEJ Challenger 2
- TEJ Challenger 1
- TEJ Espoir
- TEJ Elite

Le TEJ Challenger 2 constitue le niveau bas de la pyramide. L'objectif est d'offrir aux jeunes licenciés débutants une compétition adaptée à leurs attentes.

1.5 Rôle de la commission Départementale Jeunes



La commission départementale Jeunes (CDJ) est en charge de l'organisation des compétitions, à ce titre elle :

-  Etablit et publie les calendriers sur le site du Comité Départemental
-  Applique le règlement et prononce les sanctions
-  Transfère les résultats à la fédération pour prise en compte

2 Inscriptions

2.1 Conditions administratives

Pour inscrire des Jeunes sur le Trophée Essonne Jeunes, un club doit :

-  Etre affilié à la FFBaD
-  Avoir réglé les éventuelles amendes de la saison précédente

2.2 Conditions sportives

Un jeune est automatiquement inscrit dans sa catégorie d'âge.



Son surclassement en catégorie supérieure sera autorisé, à condition qu'il soit précisé sur le formulaire d'inscription.

2.3 Droits d'inscription

Les droits d'inscription sont gratuits.


2.4 Date limite d'inscription

Les inscriptions aux différents niveaux doivent être adressées :


-  Au siège du comité départemental de badminton de l'Essonne (maison des comités sportifs - boulevard Charles de Gaulle - 91540 Mennecey) ou par courriel à lise.deneuille@badmintonessonne.org
-  La date limite d'inscription est 4 semaines minimum avant la date de la compétition.

3 Calendrier

3 Trophées Essonne Jeunes en Simple Homme et Simple Dame sont prévus dans le calendrier :

 TEJ 1 : **Dimanche 5 décembre 2021**

 TEJ 2 : **Dimanche 23 janvier 2022**

 TEJ 3 : **Dimanche 15 mai 2022**



Le Trophée Essonne Jeunes dépend de la disponibilité d'un nombre suffisant de gymnases. Ces gymnases sont proposés par les clubs.

La commission se réserve donc le droit d'annuler certaines compétitions si le nombre de gymnases est insuffisant ou si le club ne répond pas aux critères imposés.

4 Organisation – catégorie minime et cadet


4.1 TEJ Elite et TEJ Espoir

4.1.1 Lieu / horaires


-  Le TEJ Elite et le TEJ Espoir se déroulent chacun dans un gymnase du département de l'Essonne
-  Le TEJ Elite et le TEJ Espoir se déroulent seulement le dimanche

4.1.2 Sélection sur les journées 01, 02 et 03

Dans les tableaux des **SH cadets et minimes** :


-  30 joueurs seront sélectionnés par le comité sur la base du CPPH une fois les inscriptions closes (trois semaines minimums avant la compétition). Ainsi pour ces catégories d'âge, les 15 meilleurs INSCRITS seront en TEJ Elite et les 15 suivants seront en TEJ Espoir.

Dans les tableaux des **SD cadets et minimes** :


-  24 joueuses seront sélectionnées par le comité sur la base du CPPH une fois les inscriptions closes (trois semaines minimums avant la compétition). Ainsi pour ces deux catégories d'âge, les 12 meilleures INSCRITES seront en TEJ Elite et les 12 suivantes seront en TEJ Espoir.

La répartition des niveaux (Elite, Espoir) en cas de classement (CPPH) identique s'effectuera par tirage au sort.

4.1.3 Composition

-  Sur le TEJ Elite et le TEJ Espoir, en SH, les 15 joueurs sont répartis par tirage au sort dans 5 poules de 3 avec respect des têtes de série 1 et 2. En SD, les 12 joueuses sont réparties par tirage au sort dans 4 poules de 3 avec respect des têtes de série 1 et 2.

4.1.4 Déroulement

-  La compétition se déroule le dimanche de la manière suivante :

1. Matches de Poules
 - Les deux derniers de chaque poule en SH et SD ont terminé leur journée.
2. Les premiers de chaque poule en SH poursuivent en quart de finale ou demi-finale directement de la façon suivante :
 - les têtes de série 1 et 2 sont qualifiées directement en demi-finale, le premier de la poule C, D et E sont qualifiés par tirage au sort soit en quart de finale soit

directement en demi-finale.

- Les premières de chaque poule en SD poursuivent en demi-finale
- Le perdant du quart de finale en SH et les perdants des demi-finales en SH et SD ont terminé leur journée



3. Les gagnants des demi-finales s'opposent dans un dernier match

4.1.5 Remontée des résultats dans Poona

Les résultats des joueurs seront remontés dans poona pour alimenter leur moyenne.


4.2 TEJ Challenger 1 et TEJ Challenger 2

4.2.1 Lieu / horaires

-  Le TEJ Challenger 1 et le TEJ Challenger 2 se déroulent dans un gymnase du département de l'Essonne.
-  Le TEJ Challenger 1 et le TEJ Challenger 2 se déroulent seulement le dimanche.


4.2.2 Sélection

Dans les 2 catégories d'âge :

-  Les joueurs non retenus sur le TEJ Elite et le TEJ Espoir sont inscrits sur le TEJ Challenger 1 ou le TEJ Challenger 2 en fonction de leur CPPH.

La répartition des niveaux (challenger 1 et challenger 2) en cas de classement (CPPH) identique s'effectuera par tirage au sort.

4.2.3 Composition et déroulement

-  En TEJ Challenger 1 et en TEJ Challenger 2, le nombre de sélectionnés ne peut-être prédéfini à l'avance car tout dépendra du nombre de joueurs inscrits sur les journées. Ces deux compétitions se dérouleront en poule suivie d'une phase en élimination directe.

4.2.4 Remontée des résultats dans Poona

Les résultats des joueurs seront remontés dans poona pour alimenter leur moyenne.





4.3 Wild Card

La commission jeune se réserve le droit d'utiliser 2 wild cards maximum par journée, par catégorie d'âge et par niveau de jeu.

En effet, la commission peut remplacer, échanger, ajouter deux joueurs maximums par journée (d'un niveau à un autre) même s'ils ne répondent pas aux critères de sélection de base.

5 Arbitrage




Sur chaque TEJ, quel que soit le niveau de jeu (élite, espoir ou challenger) ou la catégorie d'âge, les joueurs seront appelés à arbitrer :

-  Les jeunes n'arbitrent que le premier set du match pour lequel ils sont appelés en tant qu'arbitre
-  Les jeunes arbitrent tous 1 match (donc 1 set) minimum lors d'une journée de compétition.
-  Les jeunes doivent aller arbitrer à chaque fois qu'ils sont appelés par la table de marque
-  Tant qu'un joueur est encore en course dans son tableau, il peut être appelé pour arbitrer (dans la limite de 3 matchs maximum)

Pour plus d'explications et de précisions sur ce sujet, nous vous invitons à lire le document « livret arbitrage compétition jeunes 91 » disponible sur le site du Comité www.badmintonessonne.org dans l'onglet compétitions et rencontres / jeunes / TEJ Simple.

6 Dimensions des terrains

6.1 Minimes, Cadets

-  Hauteur Filet : 1.5224 au milieu du filet et 1.55 sur les poteaux
-  Couloirs de simples
-  Ligne de fond : dernière ligne.

7 Forfaits, justification et sanctions financières

7.1 Forfaits et justification

Les joueurs inscrits sur une journée de compétition sont dans l'obligation de participer du début jusqu'à la fin, ceci dans le but de ne pas perturber le bon déroulement de la compétition mais aussi par respect pour les adversaires.

Un forfait sera jugé volontaire si dans la semaine suivant la compétition, aucune justification valable n'est reçue, soit par mail (à lise.deneuille@badmintonessonne.org) soit par téléphone au siège du Comité Départemental (vendredi suivant la compétition).

Une justification pour une invitation, un repas familial, un horaire matinal... ne sera pas recevable.

7.2 Sanctions financières

Afin de diminuer les WO (forfait), des sanctions financières seront appliquées si la justification du forfait est jugée non recevable par le Comité.

Ainsi, pour tout forfait non justifié, ou pour tout départ prématuré de la compétition, **les clubs** seront redevables de la somme de **30 euros**.

Le joueur concerné par cette amende aura l'interdiction de s'inscrire sur les TEJ en simple, le TEJ en double et double mixte, le Championnat Départemental Jeunes et les Interclubs Jeunes tant que la somme ne sera pas réglée auprès du comité départemental. Cette décision est reconductible d'une saison à l'autre.

L'amende confirmée pour forfait sera envoyée au club.

8 Tenue

Les joueurs devront obligatoirement porter une tenue de badminton correcte.
On entend par « tenue de badminton » une tenue de sport composée de :

- Un short ou une jupe pour les filles
- Un T-shirt à manche courte
- Des chaussures propres d'intérieur

Les pantalons, les bermudas et les pantacourts sont interdits.
Les casquettes, bandanas ... sont interdits.




9 Pointage

Les joueurs doivent se faire pointer à la table de marque dès leur arrivée, une heure avant leur premier match.



Si un joueur doit quitter le gymnase entre deux matches, il doit demander l'autorisation à la table de marque, seul celle-ci autorisera ou non le départ. Sans autorisation et absence au match suivant, le joueur sera déclaré WO.

10 Volants


10.1 Volants fournis par le Comité Départemental

-  Le comité départemental fournit les volants en plastique pour les joueurs classés P11 et/ou P12 dans les 3 disciplines (simple, double et mixte).
-  Le comité départemental fournit les volants en plumes à un joueur classé P11 et/ou P12 (dans les 3 disciplines), lorsque ce dernier joue contre un joueur classé au minimum P10 (dans l'une des 3 disciplines)
-  Le comité départemental fournit les volants en plumes pour les joueurs classés au minimum P10 (dans l'une des 3 disciplines), seulement après les sorties de poule.


10.2 Volants fournis par les joueurs

-  Les joueurs classés au minimum P10 dans l'une des 3 disciplines (simple, double ou mixte), fourniront leurs propres volants plumes lors des phases de poule.
-  Deux joueurs classés P11 et/ou P12 dans les 3 disciplines pourront jouer avec un volant en plume, si et seulement si les deux joueurs sont d'accord. Dans ce cas, les volants en plumes seront fournis par les joueurs.

11.3 Répartition des volants






-  La répartition des volants sur les matchs de poule devra être équitable entre les deux joueurs.

11.4 Volants oubliés

-  Des boîtes de volants plume du Comité Départemental pourront être achetées directement à la table de marque le jour de la compétition.

11 Table de Marque




IMPORTANT : La table de marque du TEJ Elite, du TEJ Espoir, du TEJ Challenger 1 et du TEJ Challenger 2 devra obligatoirement être tenue par une personne formée et validée sur poona en tant que GEO.

-  Dans la mesure de leur disponibilité, les membres du comité départemental formés et validés en tant que GEO assureront les TEJ Elite.
-  Pour les TEJ Espoir et les TEJ Challenger 1 et 2, les clubs organisateurs devront proposer un GEO appartenant à leur club, ou à un autre club, ou demander assistance au comité si aucun GEO disponible. Dans la mesure du possible, le comité essaiera de nommer un GEO sur cette compétition.
-  La personne GEO devra être présente du début à la fin de la compétition.
-  Si aucun GEO n'est présent sur le site, la compétition n'aura pas lieu.
-  Afin de remercier les GEO de leur participation lors de ces journées ayant pour but le développement du badminton chez les jeunes, un défraiement est mis en place par le comité départemental.









12 Clubs recevant les compétitions

Les clubs recevant les compétitions devront respecter le document « Cahier des charges » disponible auprès du Comité.

Rappel, pour les clubs recevant les compétitions :

-  Il est recommandé de mettre en place et tenir une buvette appropriée (les recettes seront entièrement acquises au club)
-  Avoir au minimum deux bénévoles présents tout au long de la journée.
-  Prendre quelques photos de la compétition que le club enverra ensuite au Comité à lise.deneuille@badmintonessonne.org

Les clubs recevant les compétitions auront à leur charge :

-  L'installation de la salle avec les terrains de badminton numérotés
-  Les fournitures administratives liées à la compétition : papier pour imprimante, cartouche, stylos, scotchs ...
-  La présence d'un ordinateur avec l'outil de gestion des tournois BadnetPlus ainsi que la sauvegarde du tournoi chargée.
-  La présence d'une imprimante avec cartouche de rechange
-  La présence d'une sono et micro
-  Rallonge
-  Une plaquette avec stylo sur chaque terrain pour que les joueurs saisissent leurs résultats à la fin des matches.
-  Une trousse de secours